

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 4 février 2025

Présents : Mmes POLICON, MM. BOUSSARD, CHAMPION, NYEMBMAL.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

- SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe

- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe

- Pas d'obligation.

POUR INFORMATION

D1 Tous les clubs sont en règle

D2 A et B Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 - Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

D3 A et B ERRATUM : Il n'y a pas de clubs en infraction

FERMETURE DES TERRAINS

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

Dérogation Horaire Annuelle

560864 -ZENAGA DE FIGUIG. Séniors

Les rencontres à domicile débuteront à 15h pour AS ZENAGA D3.B
à 13h pour AS ZENAGA 2 D4.

541437 – BONNEUIL CSM U15 F

Les rencontres à domicile débuteront à 12h30

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT

Courriel (non officiel) de Mimosa Mada Sport du 29/01/25

Mimosa jouant en COUPE du Val de Marne le 5 février à 20h, *il n'y a pas lieu de reporter la rencontre Séniors D4 B Mimosa / Bann Zanmi.*

29577930 - CA HAY LES ROSES 2 / FC ST MANDE Seniors D4.B du 9/02/2025

Courriel de FC ST Mandé du 04/02/25.

Demande de report de match suite à incidents le 02/02/2025

La commission accepte le report de la rencontre à une date ultérieure et reste en attente de la décision de la commission de discipline.

28264262 - US VILLENEUVE ABLON 2 / US FONTENAY 2 Seniors D2.A du 02/02/2025

Lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre. Match arrêté à la 20^{ème} de jeu (équipe incomplète en cours de partie) - Dossier en Discipline.

La commission donne match perdu par pénalité au club de Villeneuve Ablon US (article 40.1). (-1point/but).

COUPE SENIORS

CALENDRIER

CADRAGE	16 FEVRIER
1/8 FINALE	2 MARS
¼ FINALE	27 AVRIL
½ FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

53101150 – MIMOSA MADA SPORT / CSM BONNEUIL Coupe VDM Seniors du 16/02/25

Accord des deux clubs via footclub – Accord de la commission.

Match le 05/02/2025 à 20h, Stade Léo Lagrange à Bonneuil.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALE	2 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 MARS
1/4 FINALE	19 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT CDM

29577058 - FRANCO PORTUGAIS VILLIERS / FC MOLDAVIE CDM D1 du 02/02/2025

Courrier de Franco Port. Villiers du 31/01/25.

Demande de report de la rencontre suite à décès et accord du club du FC Moldavie.

La Commission reporte la rencontre au 23/03/25.

29577063 - PORTUGAIS VINCENNES /PORTUGAIS CHAMPIGNY CDM D1 du 02/02/2025

Lecture FM. Match non joué – terrain impraticable – Rapport arbitre

Ce match est remis au 20/04/25.

COUPE CDM

CALENDRIER

CADRAGE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT ANCIENS

28266640 - ARRIGHI AS 41 / SUPREMES BELIERS 41 Anciens D2.B du 05/01/2025

Reprise du dossier. Courriel des 2 clubs du 26/01/2025. Match non joué.

Erreur administrative de la ville de vitry/seine.

Exceptionnellement, la Commission remet le match au 2 Mars 2025.

28406460 - MELTING SPORT / VALENTON FA Anciens D2.A du 02/02/2025

Lecture de la FM. Match non joué – terrain impraticable

Ce match est remis au 2 mars 2025.

28267697 - PORTUGAIS DE CHAMPIGNY / CO CACHAN Anciens D3.A du 02/02/2025

Lecture de la FM. Match non joué – terrain impraticable

Ce match est remis au 2 mars 2025.

28267696 - SS NOISEAU / LA CRISTOLLIENNE Anciens D3.A du 02/02/2025

Lecture de la FM. Match non joué – terrain impraticable

Ce match est remis au 2 mars 2025.

29595085 - FC VITRY 94 / LIMEIL BREVANNES AJ Anciens D4. Du 20/02/2025

Courrier de FC Vitry 94. Match non joué – pas de terrain disponible

La commission reporte la rencontre au 2 mars 2025. Prévenir vos adversaires.

28406460 MELTING SPORT / VALENTON FA Anciens D2.A du 02/02/2025

Courier de Melting Sport. Match non joué, terrain impraticable

Ce match est remis au 2 Mars 2025.

28406456 - FC MAISONS ALFORT / AS FRESNES Anciens D2.A du 02/02/2025

Match non joué – terrain impraticable (rapport d'arbitre)

Ce match est remis au 2 mars 2025.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT +45 ANS

29595418 - FC MAISONS ALFORT / FC TREMBLAY +45 du 02/02/2025

Courier du FC Maisons Alfort du 28/01/25.

La Commission note le 1er Forfait avisé de FC Maisons Alfort.

29595514 - US GENTILLY / FC CHAMPIGNY +45 du 9/02/2025

Accord des deux clubs via footclub – accord de la commission du 30/01/25.

Ce match aura lieu le 23/02/2025

COUPE +45 ANS

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

CRITERIUM +55 ANS

29696590 - PUC /VILLENEUVE ABLON +55 ans du 02/2025

Courriel des 2 clubs du 31/01/25.

Accord de la commission pour le report (trouvez une date et la communiquer à la Commission).

DEPARTEMENTALE « FEMININ »

CHAMPIONNAT FEMININES

29678208 - AS THAONFOOT / FC MAISONS ALFORT Seniors Fem D1 du 08/02/2025.

Courriel de AS THAONFOOT du 03/02/25.

Ce match se joue à 16h30. (Changement -1h00). Prévenir vos adversaires.

CRITERIUM U11F- U13F – U15F

Début de la 2ème phase

U15 F - le samedi 8 février 2025

U11 F et U13F le dimanche 9 février 2025

U15F / U13F / U11F

COUPE FEMININES SENIORS

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 ^{ER} MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

COUPE FEMININES U15 à 8

CALENDRIER

1 ^{er} tour	1 ^{er} FEVRIER
CADRAGE	1 ^{er} MARS
1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	12 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
Finale	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 1^{er} FEVRIER 2025 à 15h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.
VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .
EXEMPT : VITRY ES 1.

30162662 - CO CACHAN / FC BRY U15 F du 02/02/2025

Courrier de Cachan CO du 31/01/25.

Forfait avisé de COC Cachan – FC Bry qualifié pour la suite de la compétition

30162669 - US IVRY 2 / FC THIAIS 2 U15 F du 02/02/2025

Courrier des deux clubs – *la commission prend note et enregistre le résultat – FC Thiais 2 qualifié.*

Coupe du Val de Marne U15 F du 1^{er} Février (Matchs remis en raison des 1/16^{èmes} de finale de la coupe de Paris) :

N° 30162664 - THIAIS FF CLUB / SUCY FC remis au 15/02/25

N° 30162661 - ST MANDE FC / VGA ST MAUR remis au 15/02/25

N° 30162684 - FONTENAY SS/BOIS US / HAY LES ROSES CA remis au 15/02/25

N° 30162670 - VILLENEUVE AFC / US IVRY FOOTBALL remis 22/02/25

N°30162643 – ECOLE PLESSEENNE / CHAMPIGNY FC 94 remis au 22/02/25 – match de ligue en retard

N°30162644 – BOISSY FC / CO VINCENNES remis au 22/02/25 - match de ligue en retard

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

COUPE U20

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U18

28266775 - LIMEIL BREVANNES AJ / FC CHAMPIGNY U18 D2.A du 09/02/2025

Courriel de AJ LIMEIL BREVANNES du 04/02/25.Demande de report de match suite à incidents le 02/02/2025

La commission accepte le report de la rencontre à une date ultérieure et reste en attente de la décision de la commission de discipline.

29766657 - CRETEIL AC / FC BRY U18 D3.B du 02/02/2025

Lecture de la FM.

1^{er} forfait de FC Bry

COUPE U18

CALENDRIER

1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4FINALE	27 AVRIL
1/2FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U16

28268628 - US RUNGIS / FC MANDRES PERIGNY U16 D3 du 02/02/2025

Lecture de la FM et du rapport d'arbitre.

Match arrêté à la 65^{ème} minute de jeu – FC Mandres Périgny n'ayant plus que 7 joueurs

La commission donne match perdu par pénalité FC Mandres Périgny (article 40.1 – équipe incomplète en cours de partie – (-1 point/0 but).

COUPE U16

CALENDRIER

1/16 FINALE	16 FEVRIER
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 13h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

CADRAGE	16 FEVRIER
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le tour de Cadrage qui auront lieu le 16 FEVRIER 2025 à 13h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

53176651 -US FONTENAY 2 / US VILLEJUIF 3 Amitié U16 à jouer le 16 février 2025

Erreur administrative. *Match supplémentaire*

CHAMPIONNAT U15

COUPE U15

CALENDRIER

1/4FINALE	22 MARS
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 15h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Néant.

CHAMPIONNAT U14

Calendrier U14 2^{ème} phase

L'établissement de ce calendrier a été rendu difficile par les différences du nombre d'équipes des différents niveaux (14-12-10-8), certaines alternances n'ont pu être intégralement respectées. Aussi la Commission invite les clubs rencontrant des difficultés à demander :

- *Une inversion des rencontres (avec accord de l'adversaire)*
- *Un changement de date accepté sans accord de l'adversaire*
- *Un changement d'horaire accepté sans accord de l'adversaire.*

Rectificatif des numéros des équipes pour le club de CHARENTON CAP

D2 CAP CHARENTON 24

D3 CAP CHARENTON 22

D4 CAP CHARENTON 23

Courriel de ES VITRY du 30/01/25

La commission prend note des difficultés du club et lui demande de voir avec ses adversaires les solutions possibles

RETRAIT ENGAGEMENT APRES ETABLISSEMENT DES CALENDRIERS

FC BOISSY 2 et 3 U14 poules E et F

DEROGATION HORAIRE FC ST MANDE U14 D2.A & U14 D4.C

Ce club disputera ses rencontres à 14h

53138193 - AS VAL DE FONTENAY / FC THIAIS 3 U14 D3.B du 8/02/2025

Courriel de AS Val de Fontenay du 03/02/25.

Accord de la commission pour que la rencontre se joue à 14h30. Prévenir vos adversaires.

53138354 - AS CHOISY LE ROI 3 / US CRETEIL LUSITANOS 7 U14 D4D. du 08/03/2025

Accord des deux clubs via footclub – accord de la commission

Ce match est remis au 3 mai 2025

53139466 – CAUDACIENNE ES / FC NOGENT U14 D4.F du 08/02/2025

Fermeture des installations par arrêté municipal du 03/02/25.

Ce match est remis au 2 mars 2025

COUPE U14

CALENDRIER

1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 16h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : CHEVILLY LARUE ELAN ou IVRY US.

30162957 - CS KREMLIN BICETRE / US VILLEJUIF Coupe VDM U14 du 01/2/2025

Courriel de Villejuif US du 28/01/25.

US VILLEJUIF jouant en Coupe de Paris, *cette rencontre est remise au 1^{er} mars*

30163133 - CO VINCENNES / SANTENY SL Coupe VDM U14 du 01/02/2025

Courriel de FC Mandres Périgny du 31/01/25 . Forfait avisé de FC Mandres Périgny, CO VINCENNES qualifié pour la suite de la compétition.

COUPE AMITIE U14

CALENDRIER

1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 16h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : Néant.